Impensés et implicites démographiques de l'extrême droite italienne

En août 2022, Giorgia Meloni, présidente du parti Fratelli d'Italia, défend son projet de « blocus naval » au large de la Libye, pensé à l'échelle européenne pour limiter l'arrivée de migrants en Italie. Élue Première ministre aux législatives à la fin du mois de septembre, son attitude reste ferme envers l'immigration contre laquelle elle lutte avec férocité; en témoigne le bras de fer avec la France concernant l'accueil du navire humanitaire « Ocean Viking ». Au-delà de la posture idéologique, ce positionnement, symboliquement révélateur de dynamiques plus globales quant à la gestion de l'immigration, peut questionner en termes démographiques.

L'Italie, l'un des pays aux citoyens les plus âgés du monde, est marqué par un déclin démographique sans précédent. En 2022, l'Italie passe sous la barre des 60 millions d'habitants. La problématique du vieillissement de la population devient centrale. Le pays refuse officiellement son rajeunissement par l'immigration. Pourtant, depuis le début des années 1990, l'Italie est devenue une destination migratoire.

Dans le même temps, la peur du déclin économique et démographique semble largement ressentie au niveau national, du fait d'un sentiment « nationaliste » partagé par nombre d'Italiens. L'extrême droite italienne, soucieuse de rétablir la grandeur de la nation italienne, est alors prise dans un dilemme. D'un côté, une nécessité d'entretenir la dynamique démographique. De l'autre, une obsession xénophobe qui est prête à tout pour conserver une Italie blanche et catholique. Dès lors, pour l'extrême droite, le fait que l'immigration puisse être une solution contre la chute de la population, semble d'emblée posé comme hors-champ, constituant dès lors un impensé total. Plus encore, l'idée se pose en contradiction avec ce qui leur paraît être une évidence : l'accueil des étrangers est néfaste pour la nation. Cependant, l'Italie peut-elle contrer le vieillissement de la population sans avoir recours à l'immigration ? L'aveuglement raciste de l'extrême droite occulte-t-il des solutions à l'hiver démographique traversé par le pays ?

En quoi les ressorts xénophobes de l'extrême droite italienne éloigne le pays des enjeux de la crise démographique ?

Il s'agira d'abord de s'intéresser à l'angle choisi par l'extrême droite italienne pour appréhender les enjeux démographiques, avant de confronter cette approche à la réalité démographique italienne. Nous montrerons ainsi qu'elle ne répond pas aux nécessités du pays.

I) Une guerre ethnique et démographique fabulée par l'extrême droite italienne

Bien que l'extrême droite n'assume pas officiellement sa prise en compte des enjeux démographiques, la mouvance semble en avoir conscience. Face à l'hiver démographique que subit le pays, l'extrême droite italienne adopte la doctrine de population nataliste. Il s'agit d'augmenter la population par un seul moyen : les naissances. Cette doctrine irrigue les implicites idéologiques de Fratelli d'Italia de Giorgia Meloni, la Ligue du Nord et Lega. Cette doctrine nataliste cache alors des logiques xénophobes et sexistes.

D'abord, l'extrême droite italienne revendique une fermeture stricte des frontières aux ressortissants des pays non-européens. Depuis le choc pétrolier des années 1970 et la fermeture des frontières françaises, l'Italie est devenue une destination migratoire. L'Italie est à l'époque une « terre

d'opportunité administrative ». Traditionnellement territoire d'émigration, le pays accorde facilement des titres de séjours et ne dispose pas d'une législation restrictive à l'encontre de l'immigration. Il faut attendre les années 1990 et l'émergence du parti politique d'extrême droite la Ligue du Nord pour voir émerger un projet politique de lutte contre l'immigration. Dès lors, les arguments sécuritaires se multiplient dans le champ politique. C'est finalement par l'adhésion au Traité de Schengen et la signature du Traité de Maastricht que l'Italie ferme ses frontières. La législation vise, dès lors, à endiguer l'arrivée des migrants sur le territoire. Le traité de Schengen permet une libre circulation entre les pays signataires. Ce modèle d'organisation délègue une grande partie de la gestion des flux migratoires aux pays disposant des frontières externes de l'Union Européenne. L'importance de ces pays est renforcée par le critère de Dublin qui octroie la responsabilité d'un demandeur d'asile au premier pays par lequel celui-ci est entré sur le territoire. Ainsi, la position géographique de l'Italie, sa proximité avec le continent africain et ses îles dans la mer Méditerranée, en font un pays de transit et de destination de nombreux migrants. L'Italie accueille de nombreux migrants originaires d'Albanie, du Maghreb, d'Égypte, de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique subsaharienne. C'est dans ce contexte que les discours xénophobes et anti-immigration se développent. Le Programme pour relever l'Italie de Fratelli d'Italia consacre un large place de son programme à la lutte contre l'immigration illégale. L'idée est de défendre farouchement les frontières nationales. Derrière ces revendications sécuritaires se camoufle une forte xénophobie certaine. Le programme du parti évoque dans la même section la lutte contre l'immigration illégale et la lutte contre le crime organisé et la violence de rue. Les partis d'extrême droite semblent tenter de s'assimiler la croissance démographique par l'immigration à une croissance de l'insécurité et de la violence sur le territoire. Cette lutte à l'encontre de l'immigration clandestine se fait également en soulignant la distinction entre réguliers et irréguliers. Selon les données de l'ISTAT (Institut national de statistique) de septembre 2012, environ 42% de l'immigration de nationalité étrangère en Italie est européenne. On constate alors qu'une grande partie des immigrés arrivés en Italie sont en situation régulière. La crainte de l'extrême droite est alors réellement ciblée sur certaines nationalités. C'est principalement la migration originaire du territoire africain que l'extrême droite veut endiguer. Elle semble craindre un remplacement ethnique matérialisé par une arrivée massive de ressortissants africains à ses frontières. L'extrême droite projette alors de lutter contre cette invasion fictive par la force de politiques sécuritaires et avec l'appui des institutions européennes.

Cette volonté de fermeture des frontières n'est pas la seule mesure prise par l'extrême droite pour lutter contre le « remplacement ethnique en Italie », pour reprendre l'expression de Giorgia Meloni. La doctrine ne se limite pas à craindre une immigration arrivée clandestinement sur le territoire, elle craint également une transformation ethnique par la naissance de fils d'immigrés sur leur territoire. Cette théorie pousse l'extrême droite italienne à une fascination pour le corps des femmes immigrées et une volonté de contrôler à tout prix les naissances. L'octroi de la nationalité italienne par droit du sol est pourtant limitée. Aujourd'hui, la nationalité italienne est accordée à des enfants d'étrangers dans de très rares cas. Il faut que les parents soient apatrides ou qu'ils ne puissent pas transmettre leur nationalité, ou alors il faut que l'enfant ait été abandonné. La tentative de réforme de l'acquisition de la nationalité italienne « jus solis » en 2017 et l'opposition qu'ont organisé les partis d'extrême droite révèlent l'importance de cette crainte aux yeux de cette mouvance politique. Elle craint une modification dans les normes culturelles italiennes par une créolisation due à l'octroi de la nationalité à des fils d'étrangers. L'extrême droite entretient alors le mythe d'une population immigré plus féconde. Elle ravive le stéréotype des femmes originaires du territoire africain qui ont beaucoup d'enfants. La crainte d'un remplacement par les naissances est pourtant facile à écarter. D'abord, la

fécondité des femmes immigrées est influencée par les normes de son pays d'installations. Ainsi, dans un pays comme l'Italie, dont le taux conjoncturel fécondité est particulièrement bas (1,25 en 2021 selon UN Population Division), cela implique une forte réduction de la natalité chez les immigrés. En outre, comme on peut le constater sur ces données fournies par l'INSTAT, la majorité des femmes immigrées sont issues de pays européens et catholiques et non du continent africain. La crainte d'un remplacement culturel par le droit du sol semble donc complètement déconnectée de la réalité.

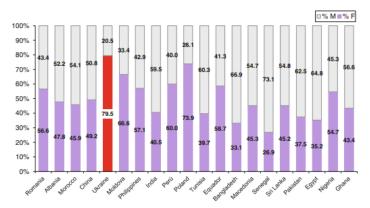


Fig. 22.6 Foreigners resident in Italy in 2011 according the nationality and gender (%) (Source: Istat, Census data)

Pour autant, ces constats n'empêchent pas le sénateur Ignazio La Russa de déclarer que « L'Italie ne peut pas être la salle d'accouchement de l'Afrique ». Il dévoile alors les fabulations xénophobes au cœur de l'idéologie de la mouvance à laquelle il appartient. La force avec laquelle les partis d'extrême droite se sont coordonnés pour empêcher la modification de l'octroi de la nationalité italienne et empêcher les fils d'immigrés d'être reconnus comme italien témoigne de deux phénomènes. D'abord, l'extrême droite cultive une paranoïa ethnique teintée de relents de l'idéologie de pureté raciale du fascisme. Aussi, l'extrême droite se représente le corps de la femme immigrée et sa capacité d'enfanter comme une menace.

L'attention portée au corps des femmes n'est pas réservée aux femmes immigrées. L'extrême droite développe également une fétichisation du corps de la femme italienne. Face aux difficultés démographiques auxquelles fait face le pays, le corps féminin doit venir au secours de la nation. Dans le programme de Fratelli d'Italia une partie conséquente est consacrée à la famille. Le parti reprend la conception catholique de la famille et notamment les dires du pape Jean-Paul II qui considère que la famille rend « une Nation véritablement souveraine et spirituellement forte ». Il s'agit alors de lier intimement les destins de la famille et de la nation italienne : la femme italienne doit à sa nation un impôt du ventre. Cette pression à la natalité est accompagnée par de nombreuses mesures incitatives économiques (crèches d'entreprises, réduction d'impôt). Il s'agit également d'inculquer une culture de la fertilité auprès des jeunes filles avec des campagnes de communication. Enfin, cette volonté de contrôle du corps de la femme s'accompagne d'une pénalisation de l'avortement. L'avortement serait alors considéré comme une traîtrise à la nation. La femme oserait priver l'Italie de l'un de ses fils.

L'extrême droite italienne, familière de la liturgie guerrière, semble voir les enjeux démographiques comme une bataille à mener sur deux terrains. Elle craint un remplacement ethnique et s'imagine qu'elle doit mener une lutte contre un ennemi imaginaire : l'immigré, originaire du continent africain et musulman. Leur premier champ de bataille est celui des frontières qu'elle cherche absolument à sécuriser, renforcer et qui doit filtrer les arrivées sur le territoire. Le deuxième champ de bataille est le contrôle du corps des femmes. Les femmes immigrées doivent être dissuadées de mettre

au monde des enfants pendant que les femmes italiennes se doivent de donner la vie pour renforcer leur nation.

II) Au-delà de l'impensé : penser et regarder en face la crise démographique italienne actuelle pour espérer sortir de l'« hiver démographique »

Le constat démographique en Italie est clair : la population italienne fléchit et vieillit, selon le dernier recensement de l'ISTAT. Comme beaucoup d'autres pays développés et notamment de l'Europe orientale, l'Italie doit faire face à des problèmes liés aux modèles démographiques de sa société, en les regardant en face. Elle a aujourd'hui l'un des taux de fécondité totale les plus bas au monde. Pourtant, les mesures politiques ne semblent pas à la hauteur des enjeux démographiques du pays. L'hiver démographique transalpin se retrouve prolongé par l'absence de mesures drastiques prises par l'extrême droite italienne, alors que les naissances continuent à chuter. La deuxième transition démographique en Italie s'est accompagnée de profonds changements dans les modèles de mariage et de formation de la famille, notamment avec la légalisation du divorce en 1970. En outre, dans ce pays traditionnellement catholique, où les naissances hors mariage sont peu nombreuses par rapport à d'autres pays européens, la fécondité est tombée à des niveaux très bas. Les dynamiques démographiques en Italie de 1950 à 2021, mises en évidence par la division de la population des Nations unies, montrent que si une personne connaissait tout au long de sa vie les conditions de fécondité de l'année 2020, elle aurait en moyenne 1,25 enfants alors que le taux de fécondité était de 1,44 en 2010 et avoisinait les 2,5 dans les années 1960. L'Italie est bien loin du taux de 2 enfants par couple qui permet de garder un certain équilibre au niveau de la population, selon le démographe italien Alessandro Rosina; 2,1 enfants équivalant au seuil de renouvellement des générations. Cette chute progressive, véritablement amorcée en 2010, est donc si ancienne que chaque génération est moins nombreuse que celle qui la précède. Le taux de fécondité actuel inscrit l'Italie au dernier rang européen avec l'Espagne.

L'hiver démographique que traverse l'Italie et dont elle semble prisonnière ne manque pas d'inquiéter, à juste titre. En 2021 et pour la première fois en Italie, des États généraux de la natalité sont organisés à Rome, avec pour objectif la relance des naissances dans un pays qui « ne fait plus d'enfant » pour reprendre les mots des organisateurs. Il semblerait néanmoins que l'extrême droite italienne n'en prenne pas la mesure. Si Giorgia Meloni, chrétienne conservatrice, a mis la famille au cœur de sa campagne, avec la création du Ministère de la Famille, de la Natalité et de l'Égalité des chances, les mesures concernant le soutien des naissances sont minimes. Entre autres « mesurettes », la hausse de 50% de l'allocation pour les foyers de trois enfants et plus et un départ anticipé réservé aux femmes en situation économique difficile. La crise démographique était d'ailleurs la grande absente de la campagne de l'extrême droite.

L'immigration, insuffisante à certains égards, ne constituerait pas « la » solution au vieillissement de la population, mais « une » solution, qui dans certains cas peut s'avérer utile (Paterno A., *Is immigration the solution to population aging* ?, 2011). Une partie de la littérature relative à la migration et la fécondité, a montré les limites de l'immigration en termes de fécondité dans le pays d'origine. Trois principales théories ont été proposées pour expliquer le comportement des migrants en matière de fécondité : la sélectivité, la perturbation et l'adaptation (Jensen et Ahlburg, 2004 ; Kulu, 2005 ; Majelantle et Navaneetham, 2013). La sélectivité implique un comportement reproductif différent, les migrants ayant tendance à avoir une fécondité plus faible que ceux qui n'ont

pas migré dans leur pays d'origine. Les « perturbations » dues à la migration peuvent entraîner une baisse de la fécondité par la séparation des couples, ou parce que la migration en tant qu'« événement perturbateur » modifie les plans de fécondité. La littérature sur l'adaptation a montré que les migrants disposent d'un important mécanisme d'adaptation qui leur permet d'adopter les normes diffusées dominantes de faible fécondité des pays de destination, car ils répondent aux coûts d'opportunité de la procréation ainsi qu'aux normes et valeurs des pays de destination qui tendent à être plus développés. Gesano et Strozza (2011) montrent également qu'à moyen terme (20-40 ans), les effets « rajeunissants » indirects de l'immigration peuvent s'estomper aussi rapidement que la différence des niveaux de reproduction diminue avec la durée de séjour des migrants. À court terme, l'immigration semble néanmoins jouer un rôle central contre le vieillissement de la population. Seulement, la classe politique au pouvoir soutient que l'Italie peut se passer des étrangers, insistant sur le fait qu'ils représentent une menace pour l'identité nationale et pour l'économie. Et ici réside tout le paradoxe de l'extrême droite italienne concernant l'immigration : celle-là même avait augmenté les flux d'entrées légales du fait des carences de main d'œuvre dans certains secteurs d'activité économique. En 2022, les autorités italiennes avaient décidé d'autoriser un total de 75 000 personnes, dans le cadre des quotas d'immigration légale.

Si l'immigration ne doit pas être vue comme une solution miracle, en tant qu'elle ne constitue certes pas « la » solution au déclin démographique et au vieillissement, elle permettrait toutefois de contrer la chute de la population dans les prochaines années. Elle mériterait ainsi l'attention de la classe politique italienne, qui laisse vieillir son pays. Les conditions de vie s'étant nettement améliorées durant les dernières décennies en Italie impliquent que les Italiens vivent plus longtemps, engendrant un vieillissement global de la population. Ainsi, si une personne connaissait tout au long de sa vie les conditions de décès de l'année 1950, elle pourrait espérer vivre 65 ans alors que si une personne connaissait tout au long de sa vie les conditions de décès de l'année 2020, elle pourrait espérer vivre 75 ans. Depuis les années 1970, les tendances à la baisse de la mortalité générale et infantile ont effectivement conduit à des niveaux élevés d'espérance de vie à la naissance. L'Italie est devenue au cours des soixante dernières années un des pays où l'espérance de vie à la naissance est la plus élevée.

Alors que la crise démographique pèse négativement sur la croissance économique italienne, l'Italie semble avoir besoin de l'immigration. D'ailleurs, cela s'explique historiquement. Entre les années 1950 et 1980, l'accroissement total est basé sur la natalité, étant majoritairement dû au solde naturel. Les années 1980, 1990 et 2000 sont marquées par la stagnation à la fois des soldes naturel et migratoire. Par conséquent, l'accroissement total de la population stagne lui aussi. A partir de 2001, le solde migratoire décolle et se répercute sur l'accroissement total de la population italienne.

L'accroissement total de la population chute à partir de 2013, devient même négatif et est expliqué par la baisse du solde migratoire sur la même période. Le solde migratoire permet en partie l'accroissement de la population italienne. À partir des années 2010, l'accroissement total est majoritairement dû aux migrations. La baisse du solde migratoire à partir de 2013 s'est automatiquement répercutée sur la proportion de la population avec un passage négatif de l'accroissement de la population italienne. Actuellement, il semble que l'Italie nécessite cette migration pour stimuler sa démographie. Si le solde migratoire positif ne compense pas le solde naturel négatif et que l'Italie continue de perdre des habitants depuis les années 2010, l'immigration semble apparaître néanmoins comme la seule réponse rapide à la chute de la population. Si elle ne suffit pas à compenser le déclin démographique en Italie selon le dernier recensement de l'ISTAT, elle

permet toutefois de ralentir la tendance au vieillissement rapide de la population. Effectivement, l'âge moyen des habitants de nationalité étrangère est de 11,5 années inférieur à celui des citoyens italiens, à 34,7 ans contre 46,2 en 2019.

En commençant notre réflexion, nous nous demandions en quelle mesure la xénophobie de l'extrême droite italienne empêche la mouvance politique de répondre à la crise démographique à laquelle est confrontée le pays.

D'abord, nous avons vu que cette mouvance politique semblait bien consciente des difficultés d'accroissement de la population du pays. Cependant, une vision fantasmée d'une guerre ethnique et d'une invasion de l'Italie les induit à adopter une doctrine nataliste. Celle-ci incite à la fermeture des frontières, à la limitation des naissances de mères étrangères et à l'incitation, pour les femmes italiennes, à la procréation. Puis, nous nous sommes intéressées à la réalité de la crise démographique italienne. Nous avons alors pu souligner la contribution de l'immigration à la croissance démographique de l'Italie. Nous avons vu que, même si elle ne représentait pas une solution totale, elle était nécessaire. L'extrême droite, aveuglée par sa xénophobie, préconise donc des politiques qui ne feront qu'enfoncer la nation italienne dans un cercle vicieux de dépeuplement.

Finalement, nous pouvons constater que les partis d'extrême droite ont réussi à détourner les élections de la crise démographique, qui aurait pu constituer un enjeu électoral de taille. Ils ont réussi à faire exister avant tout des questions d'identité nationales qui semblent pouvoir porter préjudice à l'ensemble de l'équilibre national. Pour l'extrême droite italienne, les enjeux démographiques semblent ceux de la structure ethnique de la population tandis que c'est en vérité la structure des âges qui risque actuellement de conduire la société italienne dans une impasse.

Bibliographie

Detragiache Denise (1980), « Un aspect de la politique démographique de l'Italie fasciste : la répression de l'avortement », *Mélanges de l'école française de Rome*, 1980, vol. 92, n° 2, p. 691-735.

Dumont Gérard-François (2019), « Italie, la crise démographique et la question migratoire », Fondation Res Publica

The International Handbook of the Demography of Race and Ethnicity | SpringerLink, https://link.springer.com/book/10.1007/978-90-481-8891-8, consulté le 8 janvier 2023.

Penser et dire la race à l'extrême droite (France-Italie, 1960-1967) | Cairn.info, https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2016-2-page-77.htm, consulté le 10 janvier 2023.

Giuseppe Gesano et Salvatore Strozza (2011), « Foreign migrations and population aging in Italy », Genus, vol. 67, n° 3, 2011